# Descriptif type : Allura decibel 0.7

**Revêtement de sol LVT acoustique U3 P3 en lames et dalles amovibles**

Fourniture et pose de lames à bords chanfreinés ou de dalles acoustiques amovibles validées par un Avis Technique, et revendiquées apte à l'emploi dans les locaux classés au plus U3 P3 E2/3 C2 type Allura decibel 0.7

Conçu et fabriqué en France, le revêtement bénéficie d’une couche d’usure compacte transparente de 0,72 mm, d'un décor imprimé et de la technologie D3S core composée d'une double-couche compacte bi-armaturée flexible offrant une efficacité acoustique déclarée de 19 dB et un confort à la marche amélioré.

Le revêtement est renforcé d'un voile de verre (une stabilité dimensionnelle de ≤ 0,05 %) permettant une pose poissée, sans joint de fractionnement ni joint de dilatation. L'épaisseur totale de 3,85 mm est idéale en rénovation, y compris sur sol amianté (selon réglementation en vigueur).

Les lames bois sont dotées d'un grainage de surface 3D et d’un traitement de surface polyuréthane réticulé OVERCLEAN XL facilitant l’entretien. Il est destiné aux usages domestiques élevés et commerciaux intenses et industriels généraux 23/34/42. Il assure une bonne résistance au glissement (Classement R10\*).

Il bénéficie d’une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant\*\*).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

**Mode de pose**

Pose maintenue : Mise en œuvre et type de fixateur (type 542 eurofix tack plus) suivant préconisations du fabricant et dans le respect de la notice de pose Forbo.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E.

E1 sur support bois : pose à joints vifs

E2 sur support béton : pose à joints vifs

Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12.

L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

**Entretien**

L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant.

La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

**Données environnementales**

* FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
* Taux d’émission de TVOC < 50 μg/m3, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
* Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH\*\*\*.
* Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
* Envers 100 % PVC
* Conception et fabrication française

*\* Classement R10 pour les décors bois. \*\* L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). \*\*\* Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.*